



Tournoi Dagobert VII

6 et 7 avril 2019

Catégories R4/R5 ; R6 ; D7 ; D8 ; D9 ; P10/P11 ; P12/NC

Autorisation FFBaD: 18.HFRA.60/TI.F./003

Le tournoi se déroulera selon le règlement général des compétitions et les règles officielles de badminton éditées par la FFBaD.

1) LICENCES.

- La compétition est ouverte à tous les joueurs minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans possédant une licence compétition de la FFBAD pour la saison 2018-2019.
- Les éventuels défauts de licence des joueurs ayant disputé le tournoi seront passibles de sanctions prononcées par leur ligue d'appartenance respective.

2) TABLEAUX.

- Les tableaux proposés sont le Double Dames, Double Hommes et Double Mixtes, catégorisés par classement.
- Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux.
- Les tableaux seront organisés par poules (2 sortants par poule) puis par élimination directe en phase finale.
- Chaque tableau ne sera ouvert qu'avec un minimum de 4 couples de participants. En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions dans un tableau, celui-ci sera annulé ou regroupé.
- Le samedi auront lieu les doubles, le dimanche auront lieu les mixtes.

3) ARBITRAGE & JUGE-ARBITRAGE.

- Le juge-arbitre de la compétition est **Yannick Luu-Van-Dong**, Juge Arbitre Ligue Certifié.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage jusqu'aux phases finales. Les phases finales pourront être arbitrées par des arbitres officiels.
- Les arbitres officiels en tenue seront indemnisés selon le barème de la Fédération pour les finales.

4) VOLANTS.

- Les volants sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige, le volant officiel sera utilisé.
- Le volant officiel est le **Wilson Team 60**.

5) INSCRIPTIONS.

- Seules les inscriptions par courrier seront prises en compte accompagnées du règlement par chèque libellé à l'ordre du **Béthisy Badminton Club**.
- Pré-inscription possible par courriel à dagobert@bethisy-badminton.fr
- Les inscriptions devront parvenir avant **24 mars 2018** (le cachet de la poste faisant foi).
- Le tirage au sort aura lieu le **30 mars 2018**
- Les frais d'engagement s'élèvent à 14,0 € pour un tableau, à 20,0 € pour deux tableaux.
- Les inscriptions devront être complétées sur la feuille d'engagement fournie par l'organisateur et seront effectives à réception des paiements.
- Le nombre de participants est limité à 200. En cas de surnombre, les joueurs seront retenus en priorité dans la série de leur classement. Si, à cette issue, le nombre de participants est encore en surnombre, l'ordre retenu sera alors celui de la date d'expédition de leur inscription (cachet de la poste faisant foi).
- Les joueurs sans partenaire peuvent s'inscrire avec X sans garantie que l'organisateur leur trouve un partenaire.
- En cas d'annulation de la compétition avant le tirage au sort, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité.
- En cas d'interruption définitive de la compétition en cours de son déroulement, les inscriptions ne seront pas remboursées.
- En cas d'erreur d'inscription de l'organisateur de la compétition, les inscriptions seront remboursées.

6) FORFAITS.

- Tout forfait annoncé après la date limite d'inscription devra être justifié par l'envoi à l'organisation d'un justificatif **avant la compétition**; le cas échéant, les justificatifs devront être envoyés à la ligue Hauts de France dans les 5 jours après la compétition.
- Seuls les forfaits annoncés et justifiés avant le tirage au sort seront remboursés.
 - Les éventuels forfaits non justifiés sont passibles de sanctions prévues au Règlement Général des Compétitions édité par la FFBaD
 - Les éventuels forfaits non justifiés ne feront l'objet d'aucun remboursement.



7) CONDITIONS PARTICULIERES.

- Les convocations seront établies 60 min avant l'heure du premier match de chaque joueur.
- Les joueurs devront se signaler et pointer leur arrivée à l'accueil de l'espace Dagobert.
- Le temps d'échauffement démarre à l'appel du match et n'excèdera pas 3 minutes.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs consécutifs sera de 20 minutes.
- Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés à jouer leur match ainsi que le juge arbitre, les arbitres, les membres du comité d'organisation, le service médical et les coachs (2 maxi par équipe et aux arrêts prévus).
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBD sera exigée sur les terrains.
- Tout litige sera examiné par le juge-arbitre. Sa décision sera sans appel.
- Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le juge-arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- Pour toutes les catégories, la remise des prix se fera à la fin de chaque journée.
- En cas de contrôle antidopage positif, le montant des prix perçus sera remboursé à l'organisateur.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, casse ou accidents à l'intérieur et aux abords des gymnases.
- **Interdiction de se garer sur les pelouses.**
- **Tri sélectif obligatoire.**

Tous les compétiteurs inscrits au Tournoi Dagobert VII adhèrent à ce règlement sans aucune exception ni dérogation.